

Clause de revoyure NAO 2023 – négociation du 28102022:

Présents : Yann, Gilles, Kumaran, Marie Claire, Nathalie, Menouar, Séverine, Ludivine

En préambule, CGT : indique que des managers demandent de prévenir leurs managers quand les salariés font grève en amont et insistent sur la raison de service. OR indique qu'il faut lui faire remonter et que c'est une maladresse.

FO : 5 OS se sont mis en intersyndicale pour avoir une AG de 3% en dernière proposition. Pas de logique dans les propositions de la direction et déçu de cette proposition, notamment aussi sur la santé corrélé à cet accord.

CGC : demande le s/p sur le contrat décès. Or rappelle qu'on ne gère pas la partie technique en négo. Frédéric Pourtout indique que les chiffres ont été donné – actuellement il est de 82% donc il est largement équilibré, pourquoi baisser les garanties prev. OR indique que c'est le financement de la garantie aidants qui induit une baisse de la garantie prev. Il n'a pas eu de réponse de la direction. L'assureur ne respecte pas le devoir de conseil.

UNSA : demande s'il est nécessaire de faire un avenant à la santé prev ? ou bien l'accord de revoyure suffit ?
OR : pas besoin d'un avenant, cet accord suffit.

CFDT : courrier de la deti relayer par la cfdt et un courrier alerte du médecin du travail sur sopesa sur le TT. La CFDT demande de soigner les conditions de travail des salariés. Demande également le coût de la nouvelle proposition de la direction sur la couv santé prev. OR indique que pour le courrier de la DETI, il va instruire pour répondre.

CGC : indique que la garantie aidants ne couvrira pas bcp de personnes car les congés aidants n'est possible que dans des cas très stricts. OR en désaccord.

Reprise de la propo d'accord par OR !

CGT : pour une AG

Unsa : une AG incontournable, prime différenciée ok, demande entendue à la précédente réunion mais montant pas à la hauteur des attentes des salariés.

CFDT : ok prime différenciée mais demande initiale cfdt 2000 euros notamment pour les salaires inférieurs à 50000 euros et la direction pourrait proposer aussi un peu plus pour les autres tranches., manque un article sur l'AG. Demande si pour le 09/11 il y aura d'autres thématiques que CRC : OR indique hybridation et TT avec demande des revendications des OS, mise à jour du PERCOL avec un avenant pour être en conformité avec la loi pacte en plus. Le calendrier aménagé sera envoyé.

CFDT : demande qu'il soit écrit dans l'accord 14h monétisable maximum pour être plus clair. Ok OR va voir ce qu'il est possible de mettre.

Unsa : date du 10/11 pour la demande de crédit d'heures trop court. OR va regarder.

CGT : demande que pour les vacs de Noël il y a moins de charges de travail et demande que la direction soit moins exigeante sur le taux de présence. La demande a été prise en compte en csec notamment pour les services droc. CGT demande pour tous. OR va regarder et demande à la cgt de faire remonter les services concernés.

Unsa : sur la partie TR, demande que les explications soient faites sur irhis pour le passage à terme échu pour tous. Demande plus de précision sur le plafond mobilité durable, OR indique que les personnes ayant atteint

le premier plafond vont avoir l'information et si demande après le 31/10 ok pour la prise en compte pour 2022.

CGC : demande réponse à ses questions, sur la dénoémisation ne sera pas l'accord car c'est une pratique de l'assureur mais sera bien mise en place. Un compte spécifique pour la garantie aidants sera mis en place et un avenant pour les comptes de participation sera fait. En attente retour de Mme ONEN.

CGT a assigné en justice la direction pour la cotisation retraité qui a été modifié de manière unilatérale, la cgt demande si cet accord ne permet pas de se mettre en conformité. OR indique que la procédure est en cours et les avocats se répondront.

FO : demande comment le régime pouvait se tenir à l'équilibre ayant supprimé les cotisations pour les TB TC ?

OR : réponds que l'employeur prendrait sa part (80/20) si dérive de nouveau par une nouvelle augmentation de cotisation. Il poursuit que cette suppression de cotisations sur les TB et TC pénalisera moins fiscalement ces salariés suite à la première proposition. Une OS avait fait la demande pour réétudier la répartition car trop d'avantages pour les TB TC et rien pour les TA !

CFDT : précise que la CFDT avait demandé que toutes les CSP aient une partie de restituer sur leur cotisation santé et pas que les personnes avec de la TB/TC !

CGT : demande le montant de l'enveloppe correspondante aux augmentations des classes 8. OR indique ce sont des dispositifs individuels. OR renvoi vers les administrateurs (commission de rémunération des dirigeants). Elles seront données lors du bilan NAO 2022.

CGC : regrette la proposition de prime différenciée par salaires.

PAUSE

Or revient avec des propositions après pause :

Ppv : présence continue ou discontinue supérieure à 4 mois et salaire inf à 50k€ : **1800€**, **1600€** pour 50k€ à 60k€, **1400€** pour sup à 60k€ et présence continue ou discontinue inférieure à 4 mois : **600€** inf à 50k€, **550€** entre 50 à 60k€, **500€** pour sup à 60k€, versée sur la paye de novembre 2022.

AG : Classe 1 à 7 y compris les alternants, idem rédactionnel salaires que mars 2022, effet au 01/12/2022 : **1%** avec éventuellement déduction de la branche si accord de branche.

Monétisation crédit heures maxi 14h : à poser jusqu'au 30 nov et sera versé sur la paie de déc 2022

Projet d'accord sera envoyé en fin d'après-midi du 28 oct. pour signature max 11 h vendredi prochain (04 nov.).

CGT : indique que c'est nouveau pour eux de passer par nao pour accord modification prévoyance, temps de travail, PEE, PERCO...est ce que ce sera bien le cas ? Et rappel sa demande le bilan des AI pour les nao 2022 ? OR indique dans la politique sociale au csec par l'intermédiaire d'un expert et que tous les éléments lui ont été fournis. La CGT a demandé 3% est ce qu'une autre réunion est possible ? En cas de non-signature quel serait l'atterrissage de la direction ? OR réponds pas d'autre réunion et qu'il décidera seul et invite la CGT à prendre ses responsabilités et c'est qu'elle sait faire !

UNSA : note l'avancée de la proposition, certains éléments ont été pris en compte, en attente du retour de leur équipes.

CFDT : idem pour nous.

OR confirme nao 2023 première réunion 9/12 – La cfdt indique que cette information ne figure pas dans le dernier calendrier fourni, il confirme que c'est bien le 09/12.